

Bruxelles/Denderleeuw, 28 novembre 2018

## Mise en service des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> voies entre Bruxelles et Denderleeuw

### La ligne ferroviaire 50A/C, qui fait partie du RER, est totalement achevée

Infrabel a terminé de renouveler les deux voies centrales entre Anderlecht et Lombeek-Sainte-Catherine. La ligne principale entre Bruxelles et Denderleeuw compte désormais 4 voies de qualité. Les trains pourront l'emprunter dès le 9 décembre, soit lors de la mise en service du nouvel horaire. Cette étape de modernisation constitue la dernière phase de l'extension à quatre voies de la ligne 50A, qui fait partie du Réseau Express Régional. Aujourd'hui, le Premier Ministre Charles Michel, le Ministre fédéral de la Mobilité François Bellot et les CEO de la SNCB et d'Infrabel ont inauguré officiellement l'infrastructure ferroviaire renouvelée.

### La liaison ferroviaire la plus fréquentée de Belgique compte désormais 4 voies

Les travaux d'extension à quatre voies de la ligne ferroviaire de 15 km entre Anderlecht et Lombeek-Sainte-Catherine ont débuté en avril 2008. Ce qui a rendu ce projet unique, c'est d'avoir réussi, pendant toutes ces années, à construire une infrastructure ferroviaire flambant neuve tout en continuant à exploiter les deux voies centrales. **Fin janvier 2016, ces deux nouvelles voies (extérieures, ligne 50C) ont été mises en service pendant deux week-ends de transition.**

Infrabel a ensuite entamé la phase suivante des travaux : **la modernisation des deux voies (centrales) existantes de la ligne 50A.** À peine trois ans plus tard, ces travaux sont terminés, ce qui signifie que la liaison ferroviaire la plus fréquentée de notre pays (Bruxelles - Gand) compte désormais quatre voies de qualité. Chaque jour, 275 trains empruntent la ligne ferroviaire Bruxelles – Denderleeuw. Aux heures de pointe, ce chiffre peut aller jusqu'à 25 trains par heure.

### Développement progressif du RER

Cette extension à quatre voies s'inscrit dans le Réseau Express Régional (RER), qui est destiné à optimiser la mobilité par voie ferrée de et vers Bruxelles. Au total, Infrabel a **investi 540 millions d'euros** dans la construction des deux nouvelles voies (ligne 50C) et le renouvellement des deux voies existantes (ligne 50A) entre Bruxelles et Denderleeuw. **Cet investissement a été réalisé en vue d'améliorer la sécurité, la ponctualité, la capacité et donc la mobilité.**

Les **travaux du RER** sur la ligne ferroviaire Bruxelles – Ottignies (ligne 161) ont repris au début de cette année (28 mars 2018), tandis que les travaux préparatoires sur la ligne ferroviaire Bruxelles – Nivelles (ligne 124) ont redémarré en août. Aujourd'hui, les « **axes RER** » Bruxelles – Halle (ligne 96N depuis 1996) et Bruxelles – Leuven (ligne 36N depuis 2006) sont en service et comptent également 4 voies. Le tunnel « Schuman-Josaphat » a, par ailleurs, été ouvert au trafic ferroviaire en 2016.

### Mesures durables, prouesses techniques, week-ends de travail « marathon »

Pendant plus de 10 ans, la ligne ferroviaire Bruxelles – Denderleeuw a constitué l'un des plus grands chantiers du pays. Axée sur la **durabilité et l'environnement**, cette opération comprenait la construction de 8 km d'écrans acoustiques et d'une piste cyclable sur toute la longueur du trajet, ainsi que la plantation de 20 nouveaux hectares d'abords pour compenser le déboisement. Mais l'exécution de ces travaux d'infrastructure a surtout représenté un véritable exploit ponctué de **nombreuses prouesses techniques.**

Tout au long du trajet de 15 km, l'**assiette de la voie** a été construite avant les **nouvelles fondations** et la **nouvelle infrastructure ferroviaire**. Pendant les travaux de terrassement, 1 500 000 tonnes de gravillons (ballast) ont été appliquées comme sous-couche. La construction de la voie a requis la pose de 100 000 traverses et de 1 200 nouveaux poteaux caténaire. Infrabel a également installé au total 80 nouveaux signaux, 200 balises de sécurité pour la signalisation et 28 loges le long des nouvelles voies.

Pas moins de 50 ponts ont été modifiés et renouvelés sur le trajet, dont le **Pedeviaduct** (monument protégé) de 522 mètres de long à Dilbeek. Parmi les autres ouvrages importants, citons les nouveaux ponts-rails sur le canal Bruxelles-Charleroi et la Ninoofsesteenweg à Schepdaal. Une **nouvelle sous-station de traction** a également été construite à Itterbeek (Dilbeek) pour alimenter la caténaire et permettre la circulation électrique des trains.

Aux gares-nœuds des branchements d'Anderlecht et de Lombeek, 28 nouveaux aiguillages ont été installés, notamment à l'aide d'une grue Kirow de 100 tonnes. TUC RAIL, le bureau d'études pour les technologies ferroviaires d'Infrabel qui a coordonné l'ensemble des travaux, a organisé une **cinquantaine de week-ends de travail « marathon »**, avec à chaque fois plus de 50 heures de travail en continu. Plus de 100 personnes étaient parfois actives en même temps sur le site. Divers trains de chantier (voies ferrées, signalisation, caténaires) ont en outre été utilisés.

#### Nuisances limitées pendant les travaux, circulation plus fluide après les travaux

Durant tous ces week-ends de travail, le **trafic ferroviaire** a été **dévié dans les deux sens** par le ring ferroviaire ouest Bruxelles-Midi – Jette (ligne 28) et la ligne ferroviaire Jette – Denderleeuw (ligne 50). Les passagers ont dû compter un temps de trajet supplémentaire de 10 minutes vers Bruxelles, Gand/la côte et à l'inverse en direction Denderleeuw.

À partir du **dimanche 9 décembre, au début du nouvel horaire de service**, les trains seront (mieux) répartis sur les 4 voies entre Anderlecht et Lombeek-Sainte-Catherine. La fluidité de la circulation à Lombeek augmente également la robustesse du trafic ferroviaire. Dans une phase ultérieure (à partir de mi-2020), d'autres améliorations seront apportées à l'entrée de Bruxelles-Midi (sur le raccordement de 3 km avec Anderlecht). Au cours des 18 prochains mois, Infrabel travaillera dans cette zone pour poser l'assiette de la voie, construire la ligne 50A jusqu'au réseau de Bruxelles-Midi et renouveler les ponts de la Gerijstraat et de la Senne.

---

*Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges. L'entreprise emploie actuellement quelque 10 300 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,5 milliard euro (2017).*